

Le Comité de jumelage : Présentation - Fonctionnement

Tout d'abord, quel secteur couvre notre le Comité de Jumelage ?

Il s'agit du territoire de la Communauté de communes Loire-Divatte, qui regroupe les communes Divatte sur Loire (Communes associées : Barbechat, La Chapelle Basse-Mer), Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, St Julien de Concelles et La Remaudière.

Avec quelles villes sommes-nous jumelées ?

Nous sommes jumelés avec la ville de Trittau, au nord de l'Allemagne et les communes de Totton et Eling, au sud de l'Angleterre.

Comment fonctionne notre Comité de Jumelage ?

Nous entretenons des relations régulières avec ces 2 régions en organisant des séjours auxquels tout le monde peut prendre part, ou en accueillant nos amis anglais ou allemands. Ces séjours durent 3 ou 4 jours, souvent des week-ends prolongés. Notre objectif est, bien sur, de vous faire découvrir la région où vous séjournez. Mais c'est surtout de vous imprégner du mode de vie anglais ou allemand et de créer des liens durables. C'est pourquoi l'accueil se fait exclusivement dans des familles où vous vivez comme eux. Et, si vous le souhaitez, vous pourrez, par la suite, accueillir vos hôtes lors d'un prochain séjour en France. Pendant ces séjours, des animations et visites sont organisées par le pays d'accueil. Ce n'est pas nécessaire de parler la langue du pays où vous séjournez. Les amitiés perdurent souvent des années, voire plusieurs générations. Parfois, des familles se retrouvent en-dehors du Jumelage.

Et les scolaires ?

Nous organisons aussi des échanges pour les jeunes avec ces 2 pays pendant les vacances scolaires d'été pour l'Allemagne et les autres vacances pour l'Angleterre.